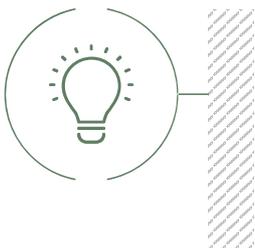


Plan canicule / grand froid

L'été, période de fortes chaleurs, la vigilance est de mise. Un dispositif de veille et d'alerte est mis en place pour les personnes fragiles et seules. La Mairie de Gradignan et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), invitent à titre préventif, toute personne âgée de plus de 65 ans, ou handicapée, isolée et/ou fragilisée, à se faire connaître.

Le registre canicule / pandémie / grand froid : qu'est ce que c'est ?

Le registre existe pour recenser les personnes vulnérables ou fragiles exposées aux risques environnementaux, épidémiques... vivant à leur domicile. Déclenché le 1^{er} juin, le dispositif d'alerte du Plan Canicule restera en veille jusqu'au 15 septembre. Utilisé en cas d'alerte orange ou rouge, l'objectif est d'assurer la mise en place d'un contact périodique avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité en cas d'épisode exceptionnel.



Focus : lieux climatisés sur la Ville
En cas d'alerte orange ou rouge, des lieux d'accueil climatisés seront également proposés aux personnes vulnérables : Pôle Seniors - Résidence Autonomie Les Séquoias et Médiathèque Jean Vautrin.

Qui est concerné ?

Nous vous invitons à répondre aux questions suivantes :

- › Vous considérez-vous comme une personne isolée ?
- › Vivez-vous seul(e) à votre domicile ou avec une personne dépendante ?
- › Avez-vous plus de 65 ans et /ou êtes-vous en situation de handicap ?
- › Y-a-t-il des jours où vous ne voyez personne ?

Vous avez répondu 4 "oui" ?

Nous vous recommandons de vous inscrire sur le registre canicule / pandémie / grand froid Si vous connaissez dans votre entourage ou voisinage une personne fragilisée, isolée, veuillez si possible à ce qu'elle soit à l'abri et qu'elle s'hydrate suffisamment.

Vous pouvez également lui proposer de s'inscrire sur le registre.

Pourquoi existe-t-il ?

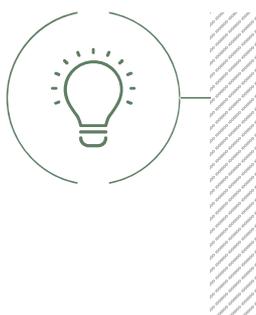
POURQUOI EXISTE-T-IL ?

En cas d'alerte canicule orange ou rouge, il permet aux agents de la Mairie de contacter les personnes inscrites pour s'assurer que les personnes vont bien et leur proposer une aide le cas échéant.

Comment s'inscrire ?

Avec le formulaire en téléchargement ci-dessous ou à venir chercher au Pôle Seniors ou à demander par mail ou téléphone.

- Renvoyer le formulaire complété au Pôle Seniors directement sur place ou par mail.



Besoin de conseils ?

Vous pouvez également contacter pour des conseils : Plateforme téléphonique nationale "canicule info service" 0 800 06 66 66 (appel gratuit), ouverte en cas d'épisode de forte chaleur, tous les jours de 9h à 19h. En cas d'urgence, appelez le 15.

EN SAVOIR PLUS

Liens utiles

- Les vagues de chaleur et leurs effets sur la santé - Conseils Ministères de la Santé [↗](#)
- Carte de vigilance canicule de Météo France (mise à jour à 06h et à 16h) [↗](#)

CONTACT

SOLIDARITÉS - SENIORS - HANDICAP PÔLE SENIORS

13 avenue Charles et Émile Lestage
Résidence autonomie "Les Séquoias"
33170 Gradignan

 0556814545

 Courriel

MAIRIE DE GRADIGNAN

Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33173 Gradignan cedex

Téléphone :

+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :

» le lundi de 13h à 19h

» du mardi au vendredi de 8h à 16h

» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)
